

Délivré le : 04.02.2026
Valable jusqu'au : indéterminé
Version : 2



Détenteur du certificat
Carrière des Limites SA
Rue du Sourd d'Ave 1 B
5580 Rochefort
Belgique

Unité de production
Carrière des Limites
Rue du Sourd D'Ave 1B
5580 Rochefort
Belgique

Certificat BENOR n° AGG/4143/0942

Ce certificat de produit a été délivré sur base des dispositions du Règlement d'application pour la certification BENOR des granulats TRA 411 pour le type de granulat

Gravillon calcaire

avec la désignation suivante

6/20 Cb II f1,5 NG lavé-gewassen

en conformité avec les prescriptions techniques PTV 411:2025.

Par la délivrance de ce certificat, PROCERTUS déclare que, sur base d'un contrôle externe régulier de l'autocontrôle industriel et au moyen d'essais de contrôle dans un laboratoire externe, une confiance suffisante peut être accordée aux mesures prises par le détenteur du certificat pour garantir la conformité avec les prescriptions techniques.

Sur base de la délivrance et du maintien de ce certificat, PROCERTUS octroie au détenteur du certificat le droit d'usage de la marque BENOR. La preuve de la livraison d'un produit sous la marque BENOR est fournie par une identification appropriée sur le produit, sur le bon de livraison et, si le cas se présente, sur l'emballage. Une fiche BENOR avec la description précise des caractéristiques du produit est disponible auprès du détenteur du certificat.

L'usage de la marque BENOR ne décharge pas le détenteur du certificat de ses responsabilités relatives au produit livré.

La validité de ce certificat peut être vérifiée sur <https://extranet-materials.procertus.be> ou en scannant le QR code de ce certificat.

ir C. Ladang
Directeur Général



La marque BENOR est une marque collective déposée, propriété du Bureau de Normalisation (NBN). La certification BENOR est un système volontaire élaboré sur base d'un consensus entre les parties intéressées.